

MÉMOIRE
PROJET DE CONTOURNEMENT DE
LA VILLE DE LA TUQUE, ROUTE 155

PAR :

Hélène Roy
Résidente de La Tuque
Représentante d'un groupe de résidents de La Tuque

À :

Secrétaire du BAPE
Att. : Coordinatrice du secrétariat de la commission
VOIE de contournement
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

La Tuque, le 27 mai 2004

PROJET DE CONTOURNEMENT DE LA VILLE DE LA TUQUE, ROUTE 155

Je me présente, Hélène Roy et je représente un groupe de commerçants dont :

Monsieur Clément Audet, restaurant l'Italien
Madame Denise Jeffrey, restaurant Jeffrey
Madame Hélène Roy et monsieur Gérard Roy, accomodation quartier Filion 1995
Messieurs Jean et Marcel Roy, dépanneur Lévis
Madame Louise et monsieur André Ouellet, resto chez Lausier
Madame Danièle et monsieur André Gravel, restaurant Italia Pizzeria
Madame Diane Richard, restaurant Chez Ti-Nours

Nous trouvons que le projet de contournement n'est pas acceptable. Depuis 1977, et toutes les années qui ont suivies, tous les projets proposés n'ont fait l'affaires de personne.

Personne n'est contre la qualité de vie, mais à quel prix ?

Nous déplorons que l'accès à l'entrée sud de la nouvelle route sera peut invitante pour les automobilistes de s'arrêter dans notre ville.

Nous somme contre le fait de déplacer la route nationale pour la relocaliser en partie dans une zone de résidences privées et de faire passer le trafic lourd tout près des cimetières est un outrage à la quiétude des sites qui méritent d'être respectés, ce qui aura pour effet de déplacer le problème existant; ce qui n'est pas acceptable.

Notre situation géographique est exceptionnelle soit 120 Km nous isole des deux villes voisines soit, Grand-Mère et Chambord. La situation économique de notre ville est précaire. Il est évident qu'aucun commerçant peut se permettre de perdre de l'achalandage touristique sans que toute la population en paye le prix à savoir : Fermeture de commerces, perte d'emplois et de service ne pourront être évités.

Le coût de l'ancienne partie de la route 155 et de la bretelle devront être assumés par les payeurs de taxes de notre ville.

La possibilité de payer des contribuables ne devrait pas être négligée, car le fardeau économique est de plus en plus lourd à absorber pour une population vieillissante.

Malgré tout ce que les latuquois peuvent mériter en matière de tranquillité et qualité de vie est-ce que les questions suivantes ont été résolues ?

- Qui doit assumer le choix de localisation des résidences des citoyens quels qu'ils soient ?
- Est-ce que ces mêmes résidents qui ont demandés une voie de contournement en 1977 sont encore prêts à refaire cette demande ?

- Est-ce qu'un autre projet est prévu pour éliminer le 50 % restant des camions qui doivent de tout façon circuler dans notre ville ?
- Qui devra payer pour l'entretien de la route 155 actuelle qui passe dans notre ville ?
- Qui devra payer pour la bretelle supplémentaire qui exige les citoyens ?
- Est-ce que plus de 25 millions pour une voie de contournement est justifiable pour une population de 5 000 personnes (soit 50 % de la population latuquoise)?
- Est-ce que les citoyens de La Tuque n'auraient pas besoin d'avantage :
 - * D'un bon système de santé dans la ville ?
 - * D'un centre ville florissant et correspondant aux attentes des citoyens ?
 - * De l'entretien de nos chemins forestiers ?
 - * Du maintien d'une formation professionnelle ?
 - * Du maintien d'un CEGEP satellite dans notre ville ?
 - * Du maintien et l'ajout de politique de développement industriel et commercial dans notre ville ?
 - * D'une meilleure répartition avec l'ajout des nouvelles responsabilités La Tuque centre vers les autres secteurs ?
- Est-ce que la ville a prévu l'impact sur les touristes qu'une voie de contournement va apporter ?
- Quel est le plan prévu pour contrer ce détournement des touristes ?
- Qui remboursera tout l'argent investis en commercialisation depuis les 8 dernières années ?
- Qui fera comprendre aux citoyens de Parent, La Croche, La Bostonnais et Lac Édouard que cette voie est indispensable pour les citoyens de La Tuque seulement et que la facture sera peut-être en totalité payée par les citoyens de la nouvelle ville ?

Contre le projet de voie de contournement à cause de l'augmentation du compte de taxes du à l'entretien de la bretelle d'accès et également l'entretien de la route 155 actuelle 12.5 km. Le taux de taxes est assez élevé pour le peu de services qu'on a. Les résidents de Québec ont un taux moins élevés que ceux de La Tuque, c'est ridicule.

Ce projet n'aidera pas à garder nos jeunes ici, ne freinera pas l'exode.

*Ex. : Promesse électorale du maire et certains conseillers;
Freiner l'exode des jeunes
Création d'emplois;
Aide aux jeunes investisseurs = Mensonges*

Perte d'emplois, fermetures de commerces puisque les touristes, passants et camionneurs changeraient leur habitude.

Suggestions ou pistes de solutions

L'utilisation des quatre voies du boulevard Ducharme qui sont conformes à la circulation lourde pour soulager les résidents des rues St-François et Bostonnais.

L'aménagement de la circulation en sens unique nous apparaît la solution acceptable. Ce qui nous a incité à cette réflexion est la possibilité que la Loi du ministre des Transport soit amendée sous peu pour permettre aux municipalités de réglementer l'utilisation des freins moteurs en zones urbaines.

Dérogation pour empêcher les camions de circuler en ville;
Transformer le boulevard en quatre voies et ensuite emprunter la piste de VTT et rejoindre la nouvelle entrée et sortie de l'usine construite il y a quatre ans au coût de plusieurs millions; ou la rue Tessier.

Le tracé jaune sur le schéma sera-t-il convenable ?

Consulter les vrais payeurs de taxes de la ville de La Tuque.

**Raisons pourquoi je m'oppose à la voie de contournement
(Clément Audet, restaurant L'Italien enr.)**

Abandon de la relève pour le commerce parce que devenant moins rentable

La Tuque est déjà une ville isolée

Nous vivons surtout avec le passant

Augmentation de taxes dû à l'entretien du boulevard Ducharme par Ville La Tuque.

Accès aux camions s'il y a livraison seulement

Fermeture de la piste de motoneige qui se rend chez nous au commerce.

L'écologie, l'environnement et la faune qu'est-ce qu'on en fait ?

Occasionne la baisse de nos profits

Où il y a du va et viens veut dire prospérité, ce qu'on veut détruire

Sur le tracé, il y a un cours d'eau poissonneux et une veine d'eau de source qui arrivent de la montagne. Ceux-ci forment un marécage s'étendant en arrière avec un barrage de castor. Tout ça va être éliminé si cette route passe du côté est à l'entrée sud de La Tuque.

TRIBUNE LIBRE

CE QU'ON SEMBLE IGNORER SUR LA VOIE DE CONTOURNEMENT

C'est toute la population qui aura à assumer les coûts d'entretien de l'ancienne 155 (boulevard Ducharme, rue Commerciale, rue St-François et rue Bostonnais et de la bretelle du Lac Panneton) lorsque la nouvelle 155 contournera la ville de La Tuque. Coûts qui actuellement sont à la charge du ministère des Transports (MTQ) et qui sont de l'ordre de 106 000\$ par année mais n'incluant pas les coûts majeurs de réfection de la chaussée. Ces coûts deviendront à la charge de Ville de La Tuque année après année. EST-CE QUE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION EST PRÊT À ACCEPTER UN NOUVEAU FARDEAU FISCAL ?

Il est important de renseigner la population que la voie de contournement sera la 155 et non seulement une route réservée exclusivement aux camions. Elle pourra être empruntée par tous les véhicules dont la destination n'est pas La Tuque. La Tuque sera un embranchement de la 155 comme le sont Grand-Mère et Shawinigan et malheureusement surtout à son extrémité sud. La Tuque ne sera pas visible de la 155.

« Si je travaillais sur Fernand, soit la construction d'une voie de contournement pour « sortir les camions de la ville », est-ce vraiment ce que l'on obtient à la fin ? Dans l'esprit des proposant à cette voie, le mot « sortie » voulait dire qu'il n'y aurait plus de camions ou presque qui passeraient en face de leur demeure. Mais l'étude d'impact préparée pour le MTQ rapporte qu'il passera toujours près de 50% des camions sur le parcours actuel, parcours dont l'entretien sera alors à la charge des contribuables locaux. Est-ce que le problème est réglé ?

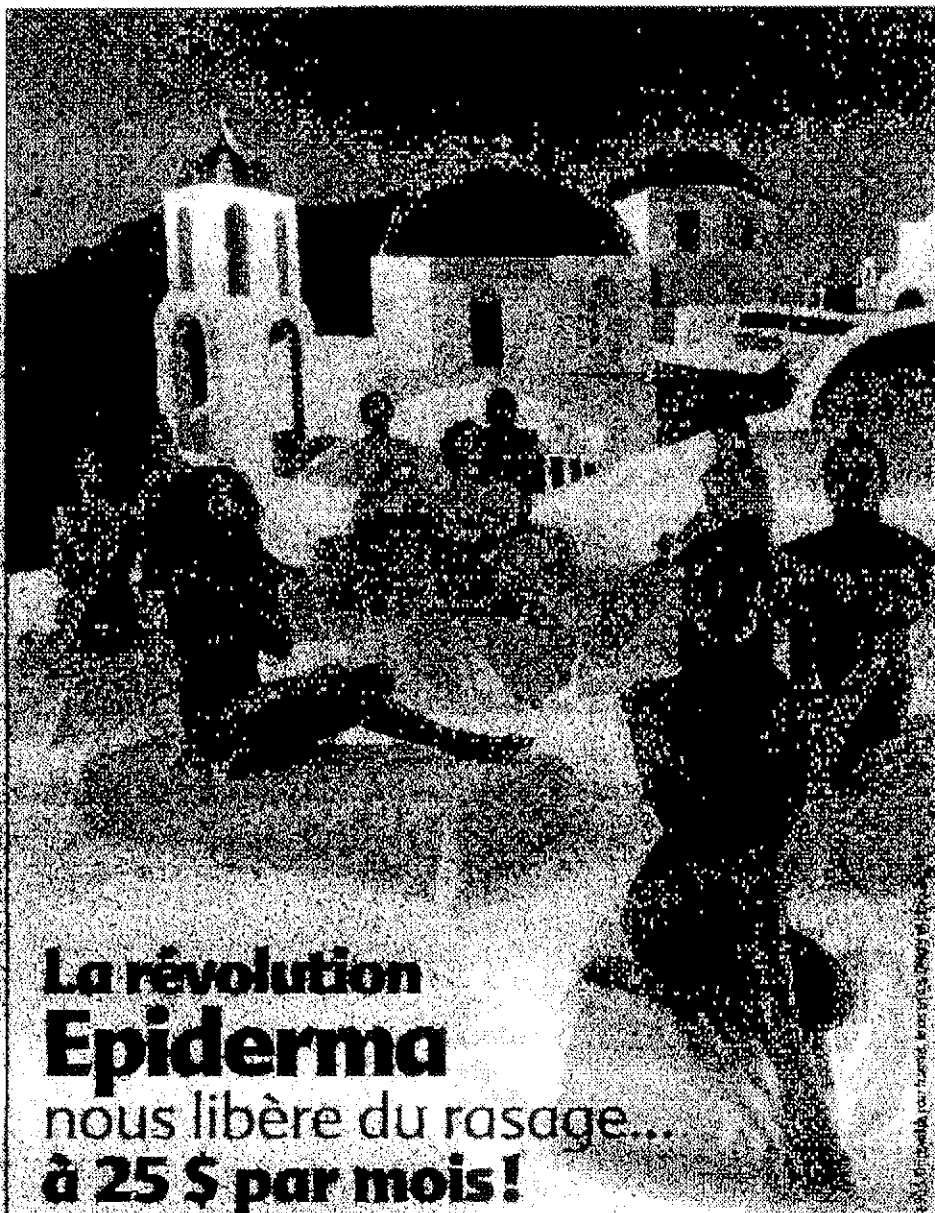
Le facteur le plus important qui justifiait une demande de faire une voie de contournement de la ville était le bruit causé par les véhicules lourds. Est-ce que la voie de contournement règle cet élément majeur ? L'étude d'impact mentionne que suite à la construction de la voie de contournement, il y aura une réduction moyenne de 2,2 dB(A) sur le parcours actuel de la route 155. Ce même rapport mentionne que cette réduction ne sera pas perceptible par les résidents habitant le long du parcours. Même le document « La politique sur les bruits routiers » du MTQ indique que les

investissements ne sont pas justifiés s'il n'y a pas une réduction d'au moins 7 dB(A). Je pourrais ainsi commenter sur presque tous les facteurs et démontrer que la voie de contournement ne règle pas les raisons invoquées pour la demander.

Est-ce que les résidents qui demandent que les camions passent ailleurs que devant leur porte ont raison de le faire ? OUI. Est-ce que ceux qui ne veu-

lent pas que la nouvelle 155 ou sa bretelle soient construites ont raison de s'objecter ? OUI. Est-ce que les commerçants ont raison de s'inquiéter ? OUI. Voilà pourquoi il est important que si voie de contournement il doit y avoir, elle se doit de régler le problème initial pour contre-balancer ses effets négatifs. Mais les études du MTQ n'abondent pas dans ce sens.

Rejean Berman



**La révolution
Epiderma**
nous libère du rasage...
à 25 \$ par mois!

Avec l'épilation laser, désormais offerte à partir de seulement 25 \$ par mois, Epiderma nous offre une solution définitive, sécuritaire et douce.

Offre forfait aisselles :
25 \$ par mois pendant 12 mois*...

**LE TOIT DE
L'ARBITRE**

Par la présente je me joins au mémoire présenté par Hélène Roy à la Commission du Bureau des Audiences Publiques BAPE le 1 juin prochain car les préoccupations énoncés rejoignent les miennes. En foi de quoi j'ai signé.

NOMS	ADRESSE
Alain Audet	
Marguerite Bergeron	
Mexida Filkins	
Josanne Brassard	
Leon Charles Lyden	
Gray Leitch	
Marta Jaque	
François Pilon	
Diane Martel	
Sepean Richard	
Joane Larue	
Larry Powell	
Aldus Saucier	
Fred Duguet	
Walter M. Dore	
Hélène Hénin	
Bruno Manisette	
Rene Ferron	
Eugene A. Lavoie	
Corporation Tremblay	
Archie Olson	
Sylvain Riis	

Par la présente je me joins au mémoire présenté par Hélène Roy à la Commission du Bureau des Audiences Publiques BAPE le 1 juin prochain car les préoccupations énoncés rejoignent les miennes. En foi de quoi j'ai signé.

NOMS

Fraxine Turcotte
Leo Turcotte
Charlotte Lambert
Zollande Lacroix

Par la présente je me joins au mémoire présenté par Hélène Roy à la Commission du Bureau des Audiences Publiques BAPE le 1 juin prochain car les préoccupations énoncés rejoignent les miennes. En foi de quoi j'ai signé.

NOMS

ADRESSE

NOMS	ADRESSE
Hélène Roy	
Michelle Babin	
Emile Turkel	
André Normandin	
Carole Robitaille	
DANNIE GODEL	
Sylvie Desroches	
Monique Leclerc	
Stéphanie Plouffe	
Ulla Rosertson	
Genevieve Fournier	
Donald Hammond	
Angèle Parent	
Chantal Gauthier	
Annette Masson	
Rachel Gauthier	
Kathleen Caron	
Max Gauthier	
Lucie Caron	
Samuel Gauthier	
Danyson Roy	
Lucy Fournier	
Lucie Gauthier	
Yvonne Denis	

Par la présente je me joins au mémoire présenté par Hélène Roy à la Commission du Bureau des Audiences Publiques BAPE le 1 juin prochain car les préoccupations énoncés rejoignent les miennes. En foi de quoi j'ai signé.

NOMS	ADRESSE
Lucie Fillion	
Michelle Fortin	
Michelle Ouellet	" "
Lucy Paluffelle	" "
Maître Jean	
Brigitte Fother	
Regina Gauthier	
Stéphane Blouin	
Hélène Roy	
André Robit	
Danielle Penette	" "
Kimie Pison Vail	
Genevieve	
H. Vallée	
Lucie Rodrigue	
Gaspar Jean	
Genevieve	
Bernadette Roy	
Michelle Gauthier	
Denise Gagnon	" "
Maria R. Lalonde	

Par Wood
 Jean-Pierre Thibault

Patrice

Regard

Par la présente je me joins au mémoire présenté par Hélène Roy à la Commission du Bureau des Audiences Publiques BAPE le 1 juin prochain car les préoccupations énoncés rejoignent les miennes. En foi de quoi j'ai signé.

Aleson Perron

NOMS *Johanne Thériault* ADRESSE

- Valentine Lalonde*
- Christèle Duvion*
- Jess Bonchard*
- Diane Hébert*
- Jackie Guinée*
- Élyse Boivin*
- Antoinette Roy*
- Diane Robitaille*
- Suzanne Guinée*
- Renée Drouin*
- Lucie St-Onge*
- Lucie St-Onge*
- Mary Ann*
- Maxime Beaudet*
- Dorothée Drouin*
- Benjamin Poirier*
- Louise Jeffrey*
- Christine Jeffrey*
- Josée Guinée*
- Christine Guinée*
- Marie-Josée*
- Stéphane St-Onge*
- GASTON ROUSSON*

Mme Richard Guinée
Lise Guinée



Par la présente je me joins au mémoire présenté par Hélène Roy à la Commission du Bureau des Audiences Publiques BAPE le 1 juin prochain car les préoccupations énoncés rejoignent les miennes. En foi de quoi j'ai signé.

NOMS	District	Adresse
Barbara Pauliat		
Samuel Lavoie		
RAYMOND LAURENT	Russell	Centerville
Marc Toussaint		
Alain Bouché		
Alain Desrosiers		
Margaret M. G. Gaudet		
Rachel Grestalinski		
Bill Kellyman		
Alain Gagnier		
L. Joffe		
Wassilios		
Jean Roy & Co. Inc.	La Tuque	
Johnnie Morrison	La Tuque	
Michael Charbonneau	La Tuque	
Alain Bouché	La Tuque	
Gail Pearson	La Tuque	
Marcelle Malais	La Tuque	
Yvonne Dubé	La Tuque	
Sophie Paré		
Dimit Roy	La Tuque	
Jacques Rivard		
Johanne Perron		

Par la présente je me joins au mémoire présenté par Hélène Roy à la Commission du Bureau des Audiences Publiques BAPE le 1 juin prochain car les préoccupations énoncés rejoignent les miennes. En foi de quoi j'ai signé.

NOMS	ADRESSE
Nancy LaBonne	
JEAN DES MARAIS	
François Gagné	
Marie-Louise	
Marie-Louise	
Suzanne	
MARIEE LORANGE	
Melvin Faur	
Suzanne Duchesneau	
Je Lemont Audet	
Christiane Hargreaves	
Christine Gagné	
Josabelle Gagné	
Suzanne Gagné	
Suzanne Gagné	
Guillaume Dubois	
CARLOS ROUSSEAU	
Lucie Fillion	
MARQUERITE OUELLET	
Mickaël Fortin	
Silves Fortin	
LYNN GIRARD	
STEVIE ROY	

1161 - DES - SOURCE

Par la présente je me joins au mémoire présenté par Hélène Roy à la Commission du Bureau des Audiences Publiques BAPE le 1 juin prochain car les préoccupations énoncés rejoignent les miennes. En foi de quoi j'ai signé.

NOMS *Rita Rime*

Guéna Baillargeon

Thérèse Boudreau

André Baillargeon

Rejane Bouchard

Denise Lapointe

Marcel Bédard

Robert Bédard

Max Bédard

Roger Bouchard

Genevieve Simard

André Paré

Joséphine Massy

Année Bouchard

Patrick Appleby

Christine Lebel

Girolde Poirier

André Gagné

Lynda Gagné

Lynda Gagné

Robert Gagné

Robby Charand

Par la présente je me joins au mémoire présenté par Hélène Roy à la Commission du Bureau des Audiences Publiques BAPE le 1 juin prochain car les préoccupations énoncés rejoignent les miennes. En foi de quoi j'ai signé.

- NOMS Pauline Leonard
- Lise Villeneuve
- Michèle Guindard
- Nancy Poirer
- Marie-Claude
- Manon Lavoie
- Eric Gosselin
- Kevin Gosselin
- Jason Charbon
- Jocelyne Groulx
- Donald Gosselin
- Daniel Gosselin
- Francoise Gosselin
- Jaqueline Gosselin
- Stephane Gosselin
- Therese Brunelle
- Francoise Brunelle
- Nathalie Alexandre
- Yvon Tremblay
- Marie-Josée Roy
- Richard Pichette
- Veronique Lebel
- Kaymond Ploutier
- Viviane Lebel

Par la présente je me joins au mémoire présenté par Hélène Roy à la Commission du Bureau des Audiences Publiques BAPE le 1 juin prochain car les préoccupations énoncés rejoignent les miennes. En foi de quoi j'ai signé.

NOMS

- Jean Jacques Garbani
- Yolaine Bacon
- Roland Guerin
- Fracture Goussier
- Levallois Perreault
- Jean-Pierre Laroche
- Robert Bouché
- Andréanne Vermeil
- Éric Bouchette
- Mario-Yves Plamondon
- Charlène Lalonde
- Mary Whitehead
- Chardette Boudreau
- roi de la Patate Jean Paul Durost
- Michelle Tremblay Pierre Laquerre
- Josée Laquerre
- Liane Goffe
- Robert Bouché
- Karen Oti
- Mayon Fournier
- André Pelletier
- Liane Bouché
- Chantal Goffe

124

2